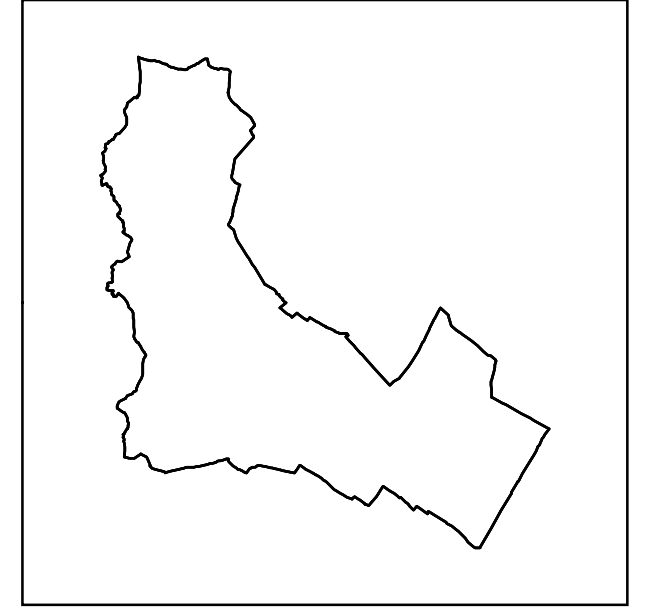


PLAN LOCAL D'URBANISME

4. Zonage



Légende

- UA : Zone urbanisée dense
 - UB : Zone urbanisée de moyenne densité
 - UH : Zone d'urbanisation contemporaine
 - 1AU : Zone à urbaniser
 - A : Zone agricole
 - Ap : Secteur agricole protégé
 - N : Zone naturelle
 - Np : Secteur naturel protégé
 - Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19
 - Protection linéaire au titre de l'article L. 151-19
 - Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19
 - Emplacement réservé
 - Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article R151-35
 - Sujet identifié en Espace Boisé Classé
 - Espace Boisé Classé
-
- Limite de commune
 - Parcellaire
 - Subdivision fiscale
 - Bâti dur
 - Bâti léger
 - Construction récente ou en cours
 - Hydrographie
 - Etang, lac
 - + Cimetière
 - Piscine
 - Zone de carrières souterraines répertoriées
 - Périmètre d'effondrement ou d'affaissement prévisible

Sources : Direction Générale des Finances Publiques. Cadastre, mise à jour 2013

Plan Local d'Urbanisme

Prescrit le : 12/02/2004	Arrêté le :	Approuvé le :
METROPOLIS, atelier d'urbanisme 10 rue du 19 mars 1962 33 130 Bègles		PLAN N° 1
LE MAIRE Céline, architecte dplg - urbaniste 10 rue du 19 mars 1962 33 130 Bègles	Céline Lemaire architecte dplg urbaniste dess	ECHELLE 1/5 000
CHARLOT Fabien, paysagiste dplg 75 rue Paul Camelle 33 100 BORDEAUX		Date 09/2016
	Dessiné par DT	Vérifié par CY/DP

